



CSFPE du 3 mai – Déclaration FO – Ordonnance encadrement Supérieur

Mme la Ministre,

Une fois de plus ce CCFP nous donne l'occasion de reprocher au gouvernement son usage abusif des ordonnances pour réformer la Fonction publique.

Méthode expéditive, empêchant la représentation nationale dans toutes ses opinions de débattre sur des sujets majeurs. FO considère que la démocratie n'en sort pas grandie, au contraire.

S'agissant de l'ordonnance, sur l'encadrement supérieur de l'Etat, nous avons la détestable impression que l'Etat employeur est entrain de bâtir une haute Fonction publique à sa mesure, selon ses goûts et avantages, avec insidieusement une dérive vers une fonction publique d'emploi à merci des gouvernements.

Or, Mme la Ministre, le statut général combine lois et règlements pour garantir que la Fonction publique serve la Nation et non pas le pouvoir-partisan.

Y-a-t-il urgence à supprimer l'ENA ? Faut-il le faire ? le débat entamé par le rapport Thiriez se retrouve aujourd'hui prisonnier du calendrier électoral.

Force Ouvrière n'est pas de ceux qui vouent l'ENA aux gémonies. Nous portons depuis des années un projet ambitieux pour moderniser l'encadrement supérieur, A+ dans son ensemble. Un tel sujet mérite du temps, de l'attention de la réflexion.

Preuve en est, ce texte est indigent, il soulève trop de questions dont on renvoie les réponses à des décrets. Pas de débats ni de concertations ouverts, seulement une masse de décrets, autant d'actes unilatéraux favorisant le lobbying et l'influence.

Pourtant les choses avaient bien commencé avec la mission confiée à M. Thiriez au-delà des vicissitudes politiques de sa commande, les sujets étaient posés sur la table.

Nous avons retrouvé dans ses recommandations certaines de nos orientations malgré un manque général d'approche statutaire structurante. Un chantier pouvait dès lors s'ouvrir.

Le Président de la République le referme avec la présente ordonnance aux ambitions étriquées.

- Elle ne résout pas la question de l'accès à l'encadrement supérieur notamment sur la valorisation de l'expérience professionnelle
- Elle ne prend pas en compte la réalité du décloisonnement des trois versants de la Fonction publique
- Elle évite prudemment la restructuration obligée des corps ENA et X...
- Elle ne choisit pas entre le contrat et le statut privilégiant la fonction
- Elle ignore que l'encadrement et la direction ne sont pas l'apanage des administrations « administrantes ».
- La liste pourrait s'allonger.

En fait, cette réforme n'en est pas une – obsédée qu'elle est par l'aspect RH des choses – Ce n'est pas la RH qui donne du sens à l'emploi public Mme la Ministre mais le régime d'emploi, le Statut. Cette ordonnance marque hélas une occasion manquée.

C'est pourquoi il nous paraît important et intéressant de rappeler nos attentes pour une véritable modernisation de l'encadrement supérieur.

Force ouvrière appelle depuis longtemps à une réforme du recrutement, de la formation et de la carrière des cadres supérieurs et dirigeants de l'Etat. En effet, la Haute Fonction Publique ne saurait rester à l'écart des mutations sociales, des orientations de l'action publique et des évolutions statutaires.

C'est pourquoi nous tenons ici à rappeler ses revendications en la matière :

- **Renforcement formel du A+ ;**
- **Un déroulement de carrière plus attractif dans l'encadrement supérieur ; la fin du pantouflage**
- **La parité indiciaire entre les filières professionnelles selon le principe : « A diplôme égal – grille équivalente »**
- **La transformation des grades et des corps ou cadres d'emplois fonctionnels ou de débouchés en grades d'avancement.**
- **L'augmentation des possibilités d'accès aux trois niveaux de grade.**
- **Le décontingement de l'accès au sommet l'échelle lettre (HE).**
- **Un plus grand accès des docteurs aux concours des corps de A+**
- **Une durée équivalente et un tronc commun de formation pour l'encadrement supérieur ; pour un statut commun d'administrateur/trice publique.**
- **La suppression du recrutement direct dans les grands corps ; que les grands corps ne soient accessibles qu'en débouché de carrière**
- **La fin du plafond de verre entre A et A+ avec la transformation des tours extérieurs en avancement au choix en CAP ;**
- **L'adaptation des concours internes pour les rendre attractifs et accessibles à tout moment de la carrière et non pas aux « néo-recrutés »**
- **Un réel accès à la formation continue.**
- **La préservation de l'ENA comme école d'application avec un ancrage dans l'enseignement supérieur.**

Ce projet d'ordonnance en reprend une partie mais selon une approche fonctionnelle qui ne nous convient pas.

Le sort des inspections générales le démontre.

Ainsi que vos propos relatés dans le Monde de vendredi dernier :

« « Nous voulons, précise la ministre, que les employeurs choisissent leurs recrues et que les cadres de l'Etat soient acteurs de leur carrière. Ils devront faire leurs preuves, seront évalués sur leurs résultats. » La stratégie en matière de ressources humaines sera dorénavant fixée sous l'autorité du premier ministre, « une grande nouveauté », souligne M^{me} de Montchalin.

FO alerte sur l'impérieuse obligation qu'une telle réforme se fasse dans un cadre statutaire. C'est-à-dire avec la double exigence du dialogue social avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique de l'Etat et le respect des règles générales appliquées à la fonction publique, laquelle est une et indivisible.

Il ne suffit pas de modifier le nom de l'école pour en changer les objectifs et les moyens.

C'est pourquoi FO-Fonction publique ne saurait cautionner, à cette étape, les orientations gouvernementales en faveur de la fonctionnalité au détriment du statut pour l'encadrement supérieur de la Fonction Publique.